

Rôle du R.A.S.E.D.

L'équipe du RASED a pour mission de contribuer à prévenir les difficultés durables d'apprentissage et aider à leur dépassement.

Ses **objectifs** sont de favoriser l'adaptation et la réussite de l'enfant à l'école, d'assurer son bien-être et le succès de ses apprentissages.

Les membres du RASED travaillent en **complémentarité**. Ils interviennent auprès de l'enfant durant le **temps scolaire**.

Ils procèdent à l'analyse des difficultés de l'enfant avec l'enseignant-e, les parents ainsi que toute personne extérieure à l'école concernée par l'enfant. Ils participent à l'élaboration d'un projet individualisé.

La prise en charge de l'enfant par un membre du Réseau se fait toujours en **partenariat** avec les enseignants et les parents.

Le R.A.S.E.D. est un service **gratuit de l'Education nationale**

Les différentes aides apportées par le RASED **ne sont pas consignées** dans le livret scolaire.

Pour contacter l'équipe du R.A.S.E.D.

Par l'intermédiaire de l'enseignant.

Par téléphone au :

04 74 71 84 85

Par courrier, au :

**RASED
Ecole élémentaire publique
376 rue du 11 novembre 1918
Le Bois d'Oingt
69620 Val d'Oingt**

Par courriel :

rased.boisdoingt@ac-lyon.fr

Année 2020.2021

Ministère de l'Education Nationale

Circonscription Anse

Pôle Ressource

180 Impasse Lamartine

69480 ANSE

RASED

Réseau d'Aides

Spécialisées aux Elèves en

Difficulté

Communes de :

Jarnioux

Lachassagne

Le Bois d'Oingt

Légnay

Lucenay

Marcy-sur-Anse

Morancé

Oingt

Pommiers

Saint-Laurent d'Oingt

Saint-Vérand

Sainte-Paule

Ternand

Theizé

Ville sur Jarnioux

**L'AIDE À DOMINANTE
PÉDAGOGIQUE
(Maître E)**

Nadine TATON
Tél : 04.74.71.84.85
nadine.taton@ac-lyon.fr

Objectifs :

Aider l'enfant à :

- donner du sens aux tâches scolaires.
- améliorer ses capacités à dépasser ses difficultés scolaires.
- maîtriser ses méthodes et techniques de travail.
- prendre conscience de ses progrès.
- transférer la réussite dans sa classe d'origine.

**A qui s'adresse l'aide à dominante
pédagogique?**

- dans le cadre de la prévention : à tous les élèves
 - dans le cadre de l'aide spécialisée :
- Prioritairement aux élèves de cycle 2 qui manifestent des difficultés dans leurs apprentissages, mais qui peuvent suivre un cursus scolaire ordinaire.

Comment ?

Après une étude de la situation de l'élève, un projet individuel est construit avec l'enseignant dans lequel les objectifs et modalités de la prise en charge sont définis.

Les parents sont tenus informés de l'aide proposée pour leur enfant.

L'aide pédagogique peut être apportée au sein de la classe ou hors de la classe, dans une salle spécialement aménagée, en petit groupe.

LA PSYCHOLOGUE

Lucie TRIBOULET
Tél : 04.74.71.84.85
lucie.triboulet@ac-lyon.fr

La psychologue offre un espace de parole et d'écoute aux différents acteurs de l'école (élèves, parents, enseignants, AVS ...).

La psychologue contribue :

- à l'analyse des situations.
- à l'amélioration de la communication entre les membres de l'institution scolaire, les familles et l'enfant.
- à l'élaboration des propositions d'aide et/ou d'orientation.

Elle accompagne l'inclusion dans l'école des enfants en situation de handicap.

Comment intervient-elle ?

- Par des entretiens individuels et familiaux
- Par des bilans cliniques et psychométriques
- Par des suivis psychologiques
- Par des actions de groupe

Pour l'harmonisation des projets autour de l'enfant, la psychologue collabore avec les différents spécialistes dans l'école et en dehors de l'école, et elle participe aux Équipes Éducatives et aux Équipes de Suivi de Scolarisation.

**L'accord et l'engagement des parents
sont indispensables.**

**Le code de déontologie de la profession de
psychologue garantit la confidentialité et le
refus de tout jugement de valeur.**

**L'AIDE À DOMINANTE RELATIONNELLE
(Maître G)**

**Ce poste n'est pas assuré sur notre secteur
cette année.**

Objectifs :

Par l'écoute, la parole, le jeu... Elle propose :
- d'aider l'enfant à trouver sa place d'élève et à donner du sens à sa vie scolaire.
- d'aider l'enfant à prendre conscience de ses capacités en restaurant l'estime de soi et son désir d'apprendre.
- d'aider l'enfant à élaborer sa pensée.

A qui s'adresse l'aide rééducative?

Prioritairement aux élèves de GS et de cycle 2.

A tous les élèves dans le cadre d'un projet de prévention élaboré avec l'équipe enseignante.

Comment ?

Elle construit un projet d'aide pour l'enfant en partenariat avec son enseignant et ses parents. L'aide rééducative, individuelle ou en petit groupe, se déroule dans une salle spécialement aménagée, chaque semaine, le même jour, à la même heure.

Le rééducateur est tenu à la confidentialité.

L'accord des parents est indispensable.